



patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera



CIRRNET

Rapport annuel
2018

Sommaire

AVANT-PROPOS	3
Message de départ de Olga Frank	4
1 RETROSPECTIVE 2018	5
1.1 Déclarations CIRNET	5
1.2 Quick-Alerts®	6
1.2.1 Quick-Alert® N° 43	6
1.2.2 Quick-Alert® N° 44	6
1.2.3 Quick-Alert® N° 45	7
1.2.4 Quick-Alert® N° 46	8
1.3 Journée CIRNET	8
1.4 Comité du CIRNET	12
1.5 CIRNET : participants	12
1.6 Mois de déclaration CIRNET	12
1.7 Publications	13
1.8 Appel aux exemples de projet réussis.....	14
1.9 Perspectives : activités prévues en 2019	14

AVANT-PROPOS

Chères collègues, chers collègues,
Chers participants au CIRRNET,

L'année 2018 a été riche en événements pour le CIRRNET. Une fois encore, de nombreuses activités ont été déployées avec succès, à commencer par la Journée CIRRNET et la rencontre du réseau. Quatre Quick-Alerts® ont en outre été publiées durant l'exercice sous revue. Très bien accepté auprès des milieux spécialisés, ce format a une nouvelle fois fait la preuve de son utilité. Autre fait marquant : le lancement des démarches visant à garantir dans la législation suisse le respect du principe de finalité des données pour les systèmes CIRS. Par ailleurs, suite à l'adhésion de l'ensemble des hôpitaux des Grisons, le réseau a connu en 2018 une augmentation du nombre d'institutions affiliées et du volume des déclarations CIRS locales alimentant la banque de données CIRRNET.

Le CIRRNET n'est pas un projet, mais un réseau. Il se conçoit comme un système en développement constant. Sous cet angle, le nombre de participants n'est pas le paramètre le plus important. Les propriétés d'un réseau évoluent par l'engagement proactif de ses membres et les relations de coopération avec l'équipe qui en assure la gestion. En étroite collaboration avec le comité du CIRRNET, la fondation Sécurité des patients Suisse assume depuis douze ans déjà le développement stratégique et la gestion opérationnelle du CIRRNET. Comme tout réseau, celui-ci est soumis à des évolutions qui peuvent être extrêmement dynamiques. C'est à l'un de ces tournants qu'a été confronté le CIRRNET suite à l'arrêt du Tribunal fédéral TF1B_289/2016, qui a semé le doute et l'inquiétude au sein du système de santé suisse et des milieux actifs pour la sécurité des patients. Une fois de plus, le manque de réglementation protégeant la confidentialité des données enregistrées dans les systèmes CIRS est apparu au grand jour. En l'absence de base légale, il est difficile d'établir en Suisse une culture de la sécurité et de l'apprentissage digne de ce nom. Par son engagement, l'hôpital directement concerné par l'arrêt du Tribunal fédéral a attiré l'attention des milieux spécialisés et du public sur cette problématique de longue date, ce qui a permis de faire un premier pas dans la bonne direction. La fondation Sécurité des patients Suisse reste en contact avec l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé et des acteurs de la politique sanitaire afin faire avancer le processus devant conduire à une modification de la loi.

La tâche n'est pas terminée et le CIRRNET a son rôle à jouer, au bénéfice des participants au réseau. Les activités planifiées pour 2019 lui permettront d'écrire une nouvelle page de son histoire et de continuer de promouvoir la sécurité des patients.

Vous trouverez dans le présent rapport annuel un tour d'horizon complet des activités menées en 2018.

Dr Olga Frank
Direction du CIRRNET
Sécurité des patients Suisse

Carmen Kerker-Specker
Collaboratrice scientifique CIRRNET
Sécurité des patients Suisse

Message de départ de Olga Frank

J'ai eu le privilège de participer à la création du réseau CIRNET de la fondation Sécurité des patients Suisse et d'en assurer la direction pendant plus d'une décennie. De ces 13 années, je retiens la qualité des relations de travail avec les personnes de contact CIRNET et, surtout, les liens de collaboration amicaux qui se sont tissés au-delà du cadre du réseau. Avec les Quick-Alerts®, nous avons développé un produit unique, qui a contribué à faire connaître le CIRNET au-delà des frontières nationales. La Journée CIRNET est elle aussi un facteur de succès. Cette manifestation annuelle s'est établie comme un événement reconnu et apprécié. Grâce au réseau CIRNET, la fondation a par ailleurs posé de premiers jalons en vue de l'adoption de dispositions légales protégeant les systèmes CIRS. Dans le cadre du CIRNET, j'ai eu la chance de mener à bien toute une série d'activités significatives et je tiens à exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui œuvrent également depuis de nombreuses années en faveur du réseau. Je vous remercie de vos réponses à mes innombrables questions, des discussions constructives agrémentant les échanges professionnels, des rencontres que je garderai en mémoire ainsi que de votre collaboration fidèle et agréable. En mars 2019, je quitterai mon poste de collaboratrice auprès de la fondation Sécurité des patients Suisse pour aborder un nouveau défi professionnel. Je ne doute pas que nos chemins se croiseront à nouveau, d'une manière ou d'autre, et que nous aurons l'occasion de nous revoir. Je vous adresse mes remerciements et mes meilleurs vœux pour la poursuite de vos activités.

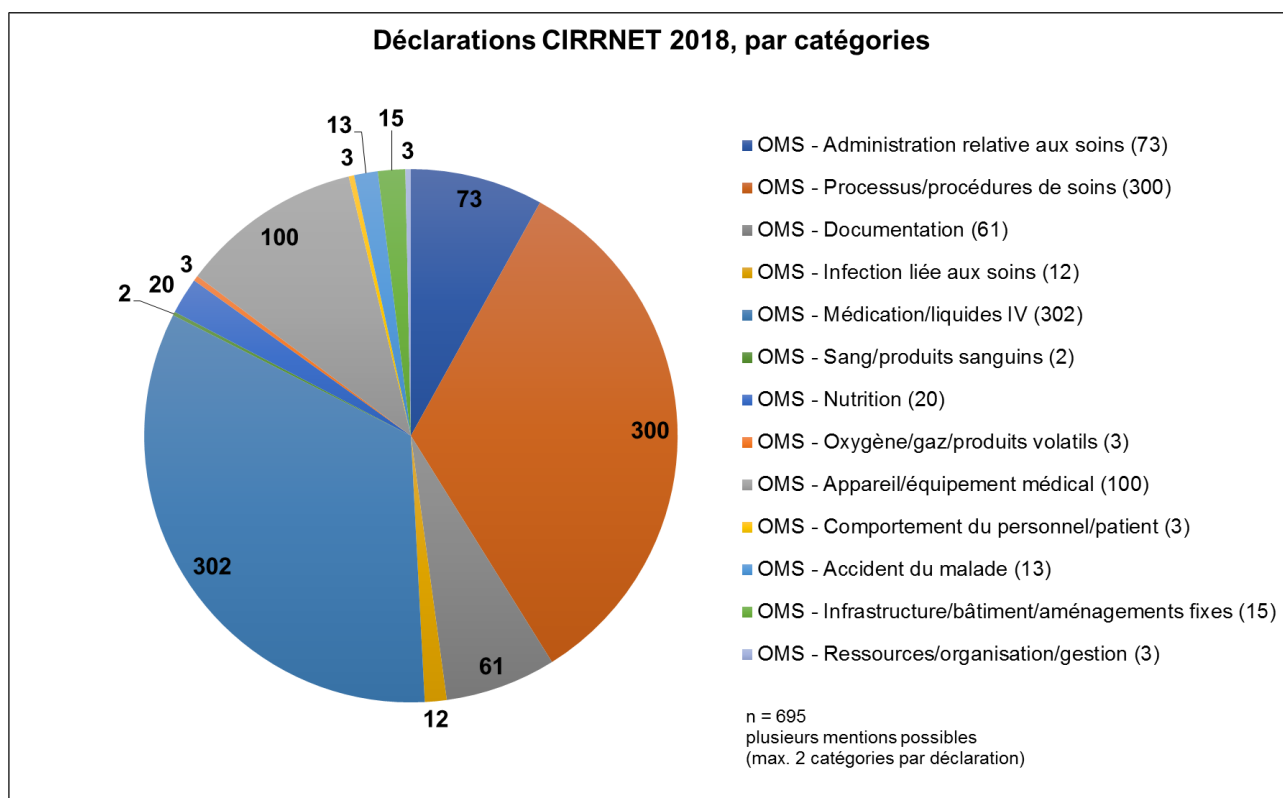
1 RETROSPECTIVE 2018

Les chapitres suivants présentent les activités menées en 2018. L'exercice sous revue a été marqué par les efforts importants déployés en vue de l'adoption de dispositions légales protégeant la confidentialité au sein des systèmes CIRS. De premiers résultats ont déjà été obtenus grâce à une collaboration efficace avec le comité et des participants au réseau ainsi qu'au succès de la Journée CIRRNÉT dédiée à cette problématique. Le but n'est toutefois pas encore atteint et les actions devront se poursuivre en 2019. A la fin de l'année, nous avons par ailleurs achevé les formalités requises pour l'adhésion au réseau de sept organisations d'aide et de soins à domicile. Pour la première fois, ce secteur de prise en charge sera représenté au sein du CIRRNÉT.

1.1 Déclarations CIRRNÉT

En 2018, les institutions de santé participant au CIRRNÉT ont transmis près de 700 déclarations CIRS locales, qui ont été publiées dans la partie Closed User du site internet. L'illustration ci-dessous montre la répartition des déclarations CIRS en fonction des catégories de l'OMS.

Illustration 1 : Déclarations CIRRNÉT 2018, par catégories



Les déclarations CIRS n'ont pas toutes une valeur didactique. La plupart d'entre elles donnent une bonne description de l'événement, mais ne fournissent pas d'indication sur les mesures d'amélioration prévues pour éviter de reproduire les mêmes erreurs. Afin de mettre en évidence les cas CIRS particulièrement utiles pour les participants au CIRRNÉT, les déclarations présentant un potentiel d'apprentissage sont réunies dans une catégorie distincte dans la partie Closed User du site. La rubrique « Déclarations didactiques » contient actuellement douze déclarations CIRS proposant une très bonne description du cas ainsi qu'un exposé des mesures préventives, d'où leur intérêt pour l'apprentissage interne. Cette année encore, nous invitons les participants au CIRRNÉT à faire en sorte de transmettre davantage de déclarations CIRS de haute qualité dans la banque de données CIRRNÉT.

1.2 Quick-Alerts®

L'utilité des Quick-Alerts® n'est plus à démontrer. Reconnues dans les milieux spécialisés, elles demeurent une prestation unique, propre au réseau CIRNET, et un produit phare de la fondation Sécurité des patients Suisse. En 2018, quatre Quick-Alerts® ont été publiées, avec la contribution de 31 spécialistes de différentes institutions de santé. Avant leur diffusion, les recommandations formulées ont été validées par six sociétés spécialisées suisses, ce qui témoigne de la collaboration fructueuse avec la fondation. Depuis 2018, le graphisme des Quick-Alerts® a été revu, avec une présentation plus agréable à lire et plus professionnelle .

1.2.1 Quick-Alert® N° 43

La confusion qui survient de façon récurrente entre les gaz médicaux est le plus souvent due aux tuyaux de prélèvement côté patient. Les distributeurs d'oxygène et d'air comprimé et les régulateurs de pression négative sont fabriqués dans les formes les plus diverses, ce qui rend difficile une application correcte et une connection sûre. Ainsi, les régulateurs de pression négative permettant différentes forces d'aspiration ou de pression et les distributeurs d'oxygène et d'air comprimé (débitmètres) peuvent être raccordés à des tuyaux semblables. Ce problème et les risques qu'il comporte sont connus depuis longtemps également à l'étranger.

Illustration 2 : En-tête de la Quick-Alert® N° 43



Disponible sous :

www.securitedespatients.ch/quick-alert

1.2.2 Quick-Alert® N° 44

Le lait maternel contient diverses bactéries qui contribuent à la maturation vitale du système immunitaire du nouveau-né. Mais il peut aussi renfermer des médicaments, des bactéries/virus pathogènes, de l'alcool, de la nicotine ou d'autres substances actives. C'est pourquoi l'administration de lait maternel à un enfant auquel il n'est pas destiné recèle un risque pour la sécurité et peut en outre être très perturbant pour la mère.

Illustration 3 : En-tête de la Quick-Alert® N° 44



Disponible sous :

www.securitedespatients.ch/quick-alert

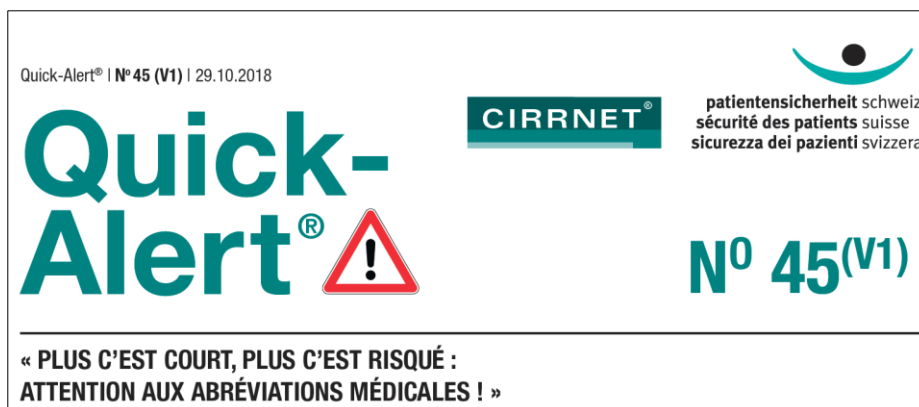
1.2.3 Quick-Alert® N° 45

Pour des raisons d'efficacité, on utilise souvent aussi des abréviations en médecine. Il n'est pas rare qu'elles soient illisibles, incompréhensibles et/ou source d'erreur. Les abréviations sont de plus en plus prisées. Dans l'idéal, elles servent à raccourcir un texte, sans pour autant perdre d'information.

La règle de base de l'usage des abréviations est donc : à éviter autant que possible. « Les abr. (!) peuvent être mal comp. (!) et gênent souv. (!) la lect. (!) spontanée ! ».

Les abréviations sont une aide et un gain de temps pour le rédacteur, mais pas pour le lecteur ou le destinataire du message.

Illustration 4 : En-tête de la Quick-Alert® N° 45



Disponible sous :

www.securitedespatients.ch/quick-alert

1.2.4 Quick-Alert® N° 46

Les fabricants proposent leurs diagnostics au moyen de réactifs différents, liés à des procédures d'analyse et à des systèmes de mesure spécifiques. Il s'ensuit une multiplicité de méthodes qui se ressemblent. L'utilisation de méthodes d'analyse et de systèmes de mesure distincts d'un laboratoire à l'autre peut conduire, pour certains paramètres, à des résultats variables. Ces divergences en matière de résultats peuvent amener à prendre de mauvaises décisions, en particulier dans le suivi d'une affection, et causer ainsi des préjudices au patient. Les systèmes utilisés devraient donc toujours être indiqués au moment de la communication des résultats d'analyse.

Illustration 5 : En-tête de la Quick-Alert® N° 46



Disponible sous :

www.securitedespatients.ch/quick-alert

1.3 Journée CIRNET

La Journée CIRNET 2018 a réuni près de 230 personnes le 18 septembre au Stade de Suisse, à Berne. Elle avait pour thème principal l'absence de réglementation légale protégeant les systèmes de déclaration et d'apprentissage (CIRS). Des experts suisses et étrangers issus de la jurisprudence, de la gestion des risques cliniques et de la politique sanitaire ainsi que des acteurs de diverses sociétés médicales et associations professionnelles ont débattu de cette problématique. Il s'agissait de donner une impulsion efficace pour faire adopter en Suisse des dispositions légales attendues de longue date en faveur de la culture de la sécurité et de l'apprentissage.

L'arrêt du Tribunal fédéral TF 1B_289/2016 a en effet remis en question la confidentialité des données enregistrées dans les systèmes CIRS. Lors de la Journée CIRNET, des juristes, des représentants de H+, de l'ASI et de la FMH, des gestionnaires des risques et de la qualité de différentes institutions de santé ainsi que l'ancien directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile ont exploré plusieurs pistes pour sortir du dilemme entre l'intérêt légitime de la société pour la transparence et la nécessaire confidentialité des données. Ruth Humbel, conseillère nationale PDC et vice-présidente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national, a demandé aux experts du réseau de Sécurité des patients Suisse de s'engager dans le processus législatif pour une meilleure culture de la sécurité dans le système de santé. La fondation continuera de jouer un rôle de chef de file dans ce processus, auquel seront associés des partenaires clés du secteur suisse de la santé.

Plusieurs personnalités de renom, de Suisse et de l'étranger, ont présenté un exposé et débattu avec les participants :

Intervenants lors de la Journée CIRNET 2018

- Aschwanden Marco, lic. en droit, avocat, responsable du service juridique à l'EOC, Tessin
- Christinat Rachel, Dr en droit, avocate et collaboratrice scientifique à l'Institut de droit de la santé, Université de Neuchâtel
- Degiorgi Adriana, lic. rer. pol., responsable Support, membre de la direction de l'EOC, Tessin
- Frank Olga, Dr sc. hum., direction du CIRNET, Sécurité des patients Suisse
- Griesser-Delacrétaz Anne-Claude, MSc, MBA membre du comité de H+, direction médicale, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Lausanne
- Humbel Ruth, conseillère nationale PDC, canton AG
- Meyer Andreas, responsable Gestion des risques/Assurances, Helios Kliniken, Allemagne
- Mildenberger Carl David, PhD, Dr rer. pol., associé/directeur de Mildenberger + cie. Courtiers en assurance
- Müller Peter, Dr en droit, Senior Consultant, bpc bolz+partner consulting ag, ancien directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)
- Naef Judith, lic. en droit, avocate indépendante avec formation complémentaire en gestion d'entreprise
- Pally Hofmann Ursina, Dr en droit, avocate, responsable de la division Service juridique, Fédération des médecins suisses (FMH)
- Schwappach David, Prof., directeur scientifique, Sécurité des patients Suisse
- Tonella Mattia, Dr en droit, avocat, Molo Avvocati, Lugano et Bellinzone
- Zaugg Helena, MLaw, infirmière diplômée, présidente de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)

Illustration 6 : Programme de la Journée CIRNET 2018



Les excellents résultats de l'évaluation de la journée témoignent de l'organisation professionnelle de l'événement et de la qualité des exposés présentés et des discussions menées avec les experts.

D'une manière générale, la Journée CIRNET a été pour vous... (n = 101)

très satisfaisante	39,60 %
satisfaisante	51,50 %
moyennement satisfaisante	8,90 %
insatisfaisante	0 %
très insatisfaisante	0 %

Dans quelle mesure les exposés vous ont-ils apporté des connaissances nouvelles ? (n = 115)

dans une très grande mesure	22,6 %
dans une bonne mesure	58,3 %
modérément	20,0 %
très peu	0,9 %
pas du tout	0 %

De nombreux aspects de la problématique relative au manque de réglementation juridique pour des systèmes de déclaration libres de sanctions ont été abordés. Selon vous, tous les aspects importants ont-ils été discutés ? (n = 96)

oui	82,3 %
non	17,7 %

Vous trouverez des informations supplémentaires concernant la Journée CIRNET 2018 sur le site de la fondation Sécurité des patients Suisse. Toutes les présentations des intervenants y sont librement accessibles (www.securitedespatients.ch/cirnet).

Le succès de cette journée s'est aussi manifesté dans les médias publics, avec la parution d'un article complet à la une du Tages-Anzeiger. Pour les détails sur les publications, voir le chapitre 1.7.

Image n° 1 Assemblée plénière, Journée CIRNET 2018 (I)



Image n° 2 Table ronde, Journée CIRNET 2018



Image n° 3 Assemblée plénière, Journée CIRNET 2018 (II)



1.4 Comité du CIRNET

Le comité est l'organe de pilotage du CIRNET. Il apporte à la fondation Sécurité des patients Suisse ses compétences spécialisées pour tout ce qui touche à l'orientation stratégique et à la gestion opérationnelle du réseau. Les membres du comité se sont réunis pour trois séances de travail en 2018. Ils ont également traité de nombreuses demandes par écrit et/ou par téléphone et transmis leurs réponses aux auteurs des questions.

Le comité du CIRNET se compose comme suit :

- **Degiorgi Adriana** (responsable de la division Support de la direction et responsable de la qualité et de la sécurité des patients, Ente Ospedaliero Cantonale)
- **Frank Olga, Dr sc. hum** (direction du CIRNET, Sécurité des patients Suisse)
- **Haefliger Tobias** (responsable qualité, Kantonsspital Uri)
- **Kerker-Specker Carmen, MScN** (collaboratrice scientifique CIRNET, Sécurité des patients Suisse)
- **Paula Helmut** (responsable Gestion de la qualité et des risques cliniques, Groupe Insel SA, Berne)
- **Schumacher Philippe, Dr** (médecin-chef Anesthésie et médecine intensive, Bürgerspital Soleure, président de la Fondation pour la sécurité des patients en anesthésie)
- **Schwappach David, Prof.** (directeur recherche et développement, Sécurité des patients Suisse)
- **Sollmann Ulrike, MSc** (responsable Gestion de la qualité, Hirslanden SA)
- **Staender Sven, PD Dr** (médecin-chef Anesthésie et médecine intensive, Hôpital de Männedorf)
- **Wasserfallen Jean-Blaise, Prof.** (vice-directeur médical, CHUV)

La fondation Sécurité des patients Suisse remercie le comité du CIRNET pour sa coopération constante dans un climat agréable et se réjouit de poursuivre cette collaboration constructive en 2019.

1.5 CIRNET : participants

Au cours de l'année écoulée, plusieurs institutions de santé sont venues élargir le cercle des membres du CIRNET. Depuis 2018, la participation au réseau est obligatoire dans le canton des Grisons pour tous les établissements hospitaliers de droit public dans le secteur des soins aigus. Au total, 20 institutions supplémentaires ont ainsi adhéré au CIRNET l'an dernier. Une convention a été signée avec la fédération grisonne des hôpitaux et des EMS.

Le fournisseur de prestations d'anesthésie ambulatoires « narkose.ch » et l'hôpital de Bülach ont pour leur part résilié leur contrat à fin 2018.

A l'heure actuelle, le réseau compte 43 institutions de santé affiliées représentant 89 sites.

Enfin, des discussions fructueuses ont été menées avec plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile en vue d'une participation au CIRNET. Les formalités contractuelles étant achevées, le réseau bénéficiera pour la première fois, à partir de 2019, des apports de représentants de ce secteur de prise en charge ambulatoire.

1.6 Mois de déclaration CIRNET

En 2018, le mois de déclaration CIRNET s'est focalisé sur la problématique des unités de mesure des médicaments et des erreurs de calcul lors de la prescription/l'administration (mg, g, mmol, etc.). En novembre, les participants au réseau ont été invités à faire connaître cette action au sein de leur établissement, en incitant leur personnel à prêter une attention particulière à ce type d'erreurs et à les annoncer dans le système local. Les cas CIRS annoncés durant le mois de déclaration ont été transmis par les personnes de contact CIRNET des institutions affiliées. A l'échéance du délai fixé (prolongé jusqu'au

14.01.2019), de nombreuses annonces avaient été enregistrées dans la banque de données CIRNET et 36 d'entre elles ont été retenues pour l'analyse. La gestion du CIRNET a en outre traité et extrait de la banque de données tous les signalements portant sur cette même problématique saisis au cours des cinq dernières années afin de les inclure dans l'analyse. Au total, quelque 130 déclarations seront ainsi examinées. Les résultats de ces travaux serviront de fondement pour la prochaine Journée CIRNET.

La gestion du CIRNET et le comité remercient tous les participants pour leurs contributions dans le cadre du mois de déclaration 2018.

1.7 Publications

En 2018, plusieurs publications ont à nouveau paru en lien avec CIRNET. A noter en particulier les articles diffusés dans des médias publics suite à la Journée CIRNET, qui ont attiré l'attention sur l'absence de réglementation légale protégeant les systèmes CIRS. Les articles suivants ont été publiés :

Août 2018	<p>Zeitschrift für Evidenz, Fortbildung und Qualität im Gesundheitswesen (ZEFQ) « Etikettierung von Laborröhrchen : ein komplexer Prozess mit hoher Fehleranfälligkeit »</p> <p>https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1865921718301193</p>
Octobre 2018	<p>Sonntagszeitung « Ein Leiden namens Aküfi » (28.10.2018)</p> <p>https://www.patientensicherheit.ch/fileadmin/user_upload/Medien/2018-10-28_Sonntagszeitung_Quick-Alert_zu_Abku_rzungen.pdf</p>
Novembre 2018	<p>Tages-Anzeiger « Spitäler erfassen weniger Fehler aus Angst vor Klagen »</p> <p>https://www.patientensicherheit.ch/fileadmin/user_upload/5_Ueber_uns/Patientensicherheit_in_den_Medien/Tages-Anzeiger_7_11_18_im_infonlinemed_1541577835907.pdf</p>
Décembre 2018	<p>Motion déposée au Conseil national « Systèmes d'apprentissage mis en place dans les hôpitaux pour éviter des erreurs. Protéger la confidentialité »</p> <p>https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184210</p>
	<p>ChefärzteBrief Fachbeitrag Patientenkommunikation « Vorsicht Abk. ! »</p> <p>https://www.iww.de/cb/management/patientenkommunikation-vorsicht-abk-f117499</p>

Ces publications ont été adressées aux personnes de contact CIRNET, qui ont été invitées à les faire suivre aux collaborateurs et collaboratrices intéressés.

1.8 Appel aux exemples de projet réussis

Dans le prolongement du mois de déclaration 2016 et de la Journée CIRRNET 2017 sur le thème des « erreurs d'étiquetage d'échantillons de laboratoire », la gestion du CIRRNET a demandé en automne 2018 à tous les membres du réseau de lui communiquer les projets et mesures mis en place avec succès pour prévenir les erreurs d'étiquetage. Elle souhaite ainsi faire profiter l'ensemble des participants au CIRRNET des expériences d'autrui.

Suite à la Journée 2017, la gestion du CIRRNET a envisagé différentes options en vue d'initier un projet en collaboration avec une haute école et un fabricant de tubes de laboratoire. Il s'agissait de concevoir un nouveau processus ou un nouveau produit susceptible de prévenir les erreurs d'étiquetage. Compte tenu de la complexité de la problématique, nous avons examiné des processus partiels et discuté avec la haute école et le fabricant de la possibilité de réaliser une étude de faisabilité. Ces travaux préliminaires n'ont malheureusement pas abouti. A défaut, le comité du CIRRNET a décidé de mettre à la disposition de tous les participants les exemples réussis de projets réalisés dans les hôpitaux afin de contribuer à éviter les erreurs d'étiquetage.

Les membres du réseau sont appelés à communiquer ces initiatives et activités à la gestion du CIRRNET, qui réunira ces informations et présentera les projets dans la partie Closed User du site internet.

1.9 Perspectives : activités prévues en 2019

La fondation Sécurité des patients Suisse met tout en œuvre pour assurer dans les meilleurs délais la succession pour la direction du CIRRNET. Dans l'intervalle, Carmen Kerker-Specker (kerker@patientensicherheit.ch) se tient à disposition pour toute question concernant le réseau. Elle travaille depuis plusieurs années déjà dans la gestion du CIRRNET et collabore étroitement avec le comité. Les activités planifiées pour 2019 (mois de déclaration, Journée CIRRNET, rencontre de réseau, publication de Quick-Alerts[®], etc.) sont maintenues.